l'Europe se prononceront sans doute dans le même sens.

Aucune nation civilisée ne peut accepter la présence de pareils sauvages.

Ils ont prouvé qu'ils ne reculeraient devant aucun excès, devant aucun crime.

Et ce sont de tels fous furieux, de semblables incendiaires, d'aussi abominables assassins, qui se disaient les apôtres du progrès et de la liberté, qui prétendaient représenter le peuple français, et qui avaient l'audace de vouloir gouverner l'une des plus grandes nations du monde !

Etude politique

LES DEUX PROGRAMMES DE 1789

SUITE. — *Voir notre numéro d'hier.*

IV

Harcelé par l'armée permanente des émeutiers de Paris, ne recevant aucun secours de l'intérieur de la France, le général Trochu a dû se résigner à une capitulation, que rendaient urgente la rareté des vivres et l'imminence de la famine dans une cité de deux millions d'habitants. Vainement, il avait organisé la défense, garni les forts d'une nombreuse artillerie, formé de vaillants bataillons : tous ces efforts étaient devenus impuissants en présence d'un ennemi interieur et en l'absence d'une armée de secours. Ceux qui admirent Jules Favre, ceux qui encensent Gambetta, n'ont que des clameurs d'insulte, des accusations d'incapacité, de faiblesse, de trahison à lancer contre le gouverneur de Paris. Plus juste que ces obscurs détracteurs, l'histoire dira que, dans ces temps douloureux de défaillance et d'abaissement, le général Trochu fut celui qui personnifia davantage et porta le plus haut les qualités distinctives des anciens guerriers français, l'honneur, la fidélité, la grandeur d'âme et la loyauté.

La capitulation de Paris était la ruine de toutes nos espérances. Après ce désastre, il ne restait d'autre ressource que de solliciter la paix et de subir la loi d'un implacable vainqueur ; nous n'en rappellerons pas les trop dures conditions.

Et maintenant, à qui faut-il imputer les immenses désastres de la France et le douloureux traité qui en a été la fatale conséquence?

Sans doute, et en premier lieu, à l'auteur du coup d'État du 2 Décembre ; son trop long règne n'a été qu'un tissu de violences, de fourberies, de corruption, de gaspillage du trésor public. Tyran de la France, qu'il avait réduite à l'état des Énervés de Jumièges, Italien plutôt que Français, soit par son origine, soit par des serments secrets, il avait inauguré et maintenu une politique italienne. Sa chute, trop tardive, a été un bien juste châtiment de son constant mepris de toutes les lois divines et humaines. Elle devait être notre délivrance ; mais, hélas ! nous n'avons fait que changer de maître ; à un tyran déchu ont succédé dix tyranneaux triomphateurs. Nous pouvions espérer une paix honorable, sous la médiation des puissances neutres. Leur incapacité, leurs imprudences nous ont enlevé cette planche de salut. Ils n'abutient pas su préparer et obtenir la paix, ils n'ont pas su davantage organiser la guerre. Étrangers à la diplomatie, plus étrangers encore à l'art de la guerre, ces présomptueux orateurs des cours d'assises et de la tribune n'ont pu qu'accumuler fautes sur fautes, désastres sur désastres, ruines sur ruines. Telle est, du reste, presque toujours, la destinée des usurpateurs : chargés par la Providence de la terrible mission de châtier d'abord les nations coupables, ils sont condamnés à se châtier ensuite eux-mêmes. Depuis le 4 Septembre, des centaines de mille hommes avaient été tués ou réduits en captivité ; trois milliards, passant, en grande partie, entre les mains d'hommes avides, besoigneux, chargés de dettes, de mandataires infidèles, de fournisseurs déloyaux et impudents, avaient été dépenses et gaspillés. Ces immenses ressources n'avaient procuré que de faibles secours pour la défense nationale. Si Napoléon III avait, pendant vingt années, commencé la ruine de la France, les dictateurs l'ont rapidement continuée et consommée en cinq mois.

Les héros de la place de l'Hôtel-de-Ville, portés sur le pavois le 4 septembre, n'ont rien à reprocher, rien à envier au héros du 2 décembre. Qu'importe que les uns aient été sacrés par la force de l'émeute, tandis que l'autre avait été installé par les baïonnettes ! ils ont tous porté le même drapeau : le mépris du serment, l'orgueil, l'ambition, l'égoïsme; ils ont enchaîné la nation et l'ont muselée en se proclamant ses libérateurs; ils ont commis envers Dieu, envers les hommes, et envers leur patrie les mêmes crimes; ils doivent subir les mêmes châtiments. Nous l'avons déjà dit, et nous ne saurions le répéter trop souvent et trop énergiquement : le traité de janvier 1871 doit porter à jamais les noms de ceux qui l'ont fatalement préparé, les noms indissolublement unis de Napoléon-Favre-Gambetta. Il est temps d'en finir avec ces Scipions païens des XVIIIe et XIXe siècles, qui, depuis 1789, ont périodiquement conquis la France en lui disant : « Bientôt nous vous conduirons au Capitole et la nous rendrons tous grâces aux dieux. » Hélas ! nos maîtres des premiers et des derniers jours de 1870 ne nous ont pas fait monter au Capitole; ils nous ont précipités dans le Ténare.

Les décemvirs ont déjà subi une partie du châtiment qu'ils ont mérité : le fier diplomate qui, dans le mois de septembre 1870, préférait à toute concession la ruine de sa patrie, a dû, avec deux de ses collègues, arrêter et signer le traité de paix franco-prussien. Les pitoyables politiques qui, autrefois, se qualifiaient libéraux, ont, pendant quinze années, reproché aux Bourbons d'avoir signé les traités de 1815 trop humiliants pour la France; disaient-ils, et cependant ces traités maintenaient l'intégrité du territoire français. Ils ont été déchirés en 1866 par Napoléon III, aux applaudissements unanimes de la démocratie française. Et, cinq ans après, la justice vengeresse du ciel a voulu que le traité qui cède à la Prusse deux provinces françaises et lui donne une rançon de cinq milliards fût signé : Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard. Châtiment trop doux encore, si l'on considère les maux qu'ils ont causés à la France.

Le Prussien Bismark, pour obtenir d'un pouvoir régulier la sanction du traité de paix, a exigé la convocation des colléges électoraux que refusait à la France avec une obstination hautaine, l'avocat Gambetta, d'origine italienne. Les élections ont eu lieu, et, comme en 1848, la France a protesté contre la tyrannie de ses dictateurs. En 1870, ils avaient, de leur autorité dictatoriale, proclamé la République; le 8 février 1871, malgre la pression exercée dans les chefs-lieux de canton par les nouveaux dépositaires du pouvoir, par les candidats officiels, par les préfets candidats eux-mêmes; malgré les clameurs de l'émeute dans les grandes cités, la France a envoyé en grande majorité à la Chambre des députés monarchistes. La démocratie, la démagogie même, ont triomphé dans quelques villes; mais leurs représentants ne constituent qu'une faible minorité. La Chambre se réunit à Bordeaux. Les décemvirs déposent leur pouvoir; M. Thiers est nommé chef du Pouvoir exécutif, président du Conseil des ministres; il forme un ministère. Les préliminaires du traité de paix sont ratifiés. L'œuvre de la dernière génération de l'aristocratie révolutionnaire est accomplie.

§ 4. BILAN DU RÈGNE DE L'ARISTOCRATIE DÉMOCRATIQUE PENDANT SOIXANTE-SEPT ANS.

Quatre-vingt-deux ans se sont écoulés depuis la nouvelle ère, l'ère révolutionnaire, inaugurée en 1789. L'aristocratie démocratique a commencé sa domination par Mirabeau, elle l'a continuée par les Girondins et les Montagnards, qui formèrent deux branches du parti républicain ; par le Directoire, par les libéraux organisés en 1815 qui, pendant quinze ans, coalisés avec les bonapartistes, luttèrent contre la Restauration et devinrent, en 1830, maîtres du pouvoir. Elle régna pendant dix-huit ans, sous le patronage du nouveau roi Louis-Philippe. Elle ne fut point détrônée en 1848, mais elle renouvela son personnel et substitua la République au régime monarchique. Napoléon III, en 1851, ne fit la guerre qu'à la démagogie insurgée ; il demanda à la démocratie ses employés et ses fonctionnaires, et à l'aristocratie démocratique ses hauts dignitaires, ses confidents et ses ministres. Il trouva peu de récalcitrants : ses ministères successifs furent remplis d'avocats, farouches républicains, ennemis acharnés des tyrans en 1848, mais devenus serviteurs dociles et complaisants de celui qu'un coup d'État avait porté sur le trône impérial. Le rigide E. Ollivier lui-même, le spectre du 2 Décembre, devint le ministre favori de Napoléon ; il poussa au plébiscite avec une activité dévorante et fut le héraut d'armes de la guerre déclarée à la Prusse, qu'il devait porter *d'un cœur léger*. En 1870, M. Clément Duvernois faisait déjà des avances à l'orateur ardent et passionné de la ganche, à Me Gambetta ; il lui préparait une candidature pour un ministère de l'avenir. Tous les aspirants ne pouvaient pas être élus ; à défaut d'adoption par l'empire, les plus fougueux tribuns étaient adoptés par la démocratie parisienne : ils furent portés en grand nombre à la Chambre par les élections de 1869.

Ainsi, soit comme souveraine, soit comme état-major d'un parti puissant, soit comme alliée de l'empire, l'aristocratie démocratique a dirigé les destinées de la France depuis 1789, c'est-à dire, en exceptant les quinze années du premier empire, pendant soixante-sept ans.

N'avons-nous pas le droit de lui demander un compte exact et rigoureux de ses actes pendant cette longue administration, le tableau du bien qu'elle a produit et celui des maux qu'elle a pu causer à la France.

Remontons à l'origine de son pouvoir.

En 1789, la France occupait le rang le plus élevé parmi les nations de l'Europe; elle avait pour alliées l'Autriche, l'Italie, l'Espagne ; elle était honorée et respectée par les autres puissances. Elle possédait de riches colonies, l'île de Saint-Domingue, des possessions dans l'Inde, une marine florissante, des ports dont l'importance croissait rapidement.

Il restait à peine quelques légers vestiges de la féodalité; le sol, malgré les assertions contraires, était déjà très-divisé, surtout dans les pays de coteaux et de montagnes, ainsi que le prouvent les états de section dressés en 1791. Les provinces comptaient un grand nombre de petits propriétaires jouissant d'une honnête aisance. Les possesseurs du sol, nobles ou bourgeois, avaient, pour la plupart, leurs habitations dans les campagnes; ils y dépensaient leurs revenus. La solidarité des familles était fortifiée par le maintien d'un chef auquel des avantages précipitaires étaient accordés, non pour son bénéfice et son avantage personnel, mais pour subvenir aux charges que lui imposaient la tradition, l'honnêteté et les mœurs de l'époque. Il prenait soin des orphelins de la famille; la maison paternelle était le refuge des infirmes, de ceux que le sort avait maltraités, des vieillards. Les ouvriers des villes, disciplinés par l'esprit de corps, étaient laborieux, paisibles et honnêtes. La bourgeoisie, formée par l'élite du peuple, était remarquable par son intelligence, par une haute probité, par une conduite décente et religieuse, par des habitudes de travail, d'ordre et d'économie. C'est de son sein que sortaient successivement les recrues qui allaient combler les vides que le temps, la guerre, la ruine et diverses autres circonstances produisaient dans les rangs de la noblesse. Le clergé employait ses richesses à soulager les indigents et à donner à tous, pauvres ou riches, les bienfaits d'une éducation gratuite ou du moins très-peu coûteuse. La noblesse perpétuait les traditions d'honneur, de grandeur d'âme, de fidélité et de loyauté qu'elle avait reçues de ses ancêtres. La famille royale faisait oublier les tristes souvenirs de la cour de Louis XV par un profond respect de l'honneur, de la religion et des mœurs. Louis XV était le plus vertueux des hommes de son royaume ; il aimait profondément et sincèrement le peuple dont la Providence lui avait confié les destinées.

Sans doute, on pouvait signaler de nombreux abus, des irrégularités, des excès de pouvoir, des actes arbitraires, quelques attentats à la liberté individuelle; mais ces abus n'atteignaient pour ainsi dire que la surface et les sommités; ils ne pénétraient pas dans le le cœur de la nation qui, malgré ces tributs payés à la faiblesse humaine, conservait sa grandeur traditionnelle. Les sentiments de religion, d'honneur et de dignite étaient gravés dans le cœur de tous les Français, quelque modeste que fût leur condition. « Il semblait que la France tout entière fût une nation de gentilshommes. » Telle est l'appréciation de M. Raudot. (*La France avant la Révolution.*) « Si j'étais roi de France, disait Fréderic II, roi de Prusse, je ne voudrais pas qu'un seul coup de canon fût tiré sans ma permission dans toute l'Europe. » La France était en effet l'étoile brillante des nations.

Nous sommes en 1871 . quel spectacle nous offre la France? Tout s'est déplacé; les campagnes regorgeaient autrefois d'habitants ; elles sont dépeuplées aujourd'hui. Les villes ont pris un développement inouï; la plupart, les plus grandes surtout, ont vu presque doubler leur population; elles se sont agrandies et embellies, on y a construit de nouveaux quartiers; des théâtres, des hôtels de ville, des hôtels de préfecture, une foule de monuments publics. Le commerce y florissait naguères et l'opulence y brillait de toutes parts. Mais à côté des somptuosités du luxe, s'est produit un fléau inconnu de nos pères, le *paupérisme*. Des milliers d'individus et de familles y vivent au jour le jour, tantôt dans une abondance excessive dont ils abusent, tantôt livrés à toutes les privations. à toutes les misères, aux horreurs et aux tortures de la faim. Une haine sourde anime constamment ces populations, ouvrières. Victimes des séductions et des excitations de journaux corrupteurs ou démagogues, victimes surtout de leur légère é, de leur imprévoyance et de leurs passions, elles s'irritent contre les riches, dont le luxe et les jouissances suscitent chaque jour des convoitises ardentes qu'elles ne peuvent satisfaire. Leur jalousie et leurs colères se manifestent par des grèves périodiques, autorisées et encouragées sans règle et sans limite par la funeste loi qui eut pour auteur le léger et fantaisiste Ollivier ; parfois elles font explosion par la violence et par l'émeute sous les inspirations et les ordres de leur despotique souveraine, l'*Internationale*. La famille, minée par des lois et des mœurs matérialistes, est en continuelle décadence et semble menacée d'une prochaine dissolution. Il n'y a plus de siége de la famille, partant plus de chef; l'enfant, auquel une part de l'héritage paternel est assurée, pourvu qu'il n'ait pas commis quelques grands crimes spéciaux, déserte de bonne heure, sans autorisation et sans crainte, le foyer paternel. A la mort du père, ses biens sont divisés, non suivant l'appréciation des convenances et des besoins de chaque héritier, mais suivant le caprice du sort. La chaumière du pauvre, la maison du propriétaire, la villa du riche, le château du noble ou de ceux qui l'ont remplacé passent, presque toujours, à la première ou à la seconde génération, en des mains étrangères. Bientôt les frères deviennent étrangers aux frères; ils n'ont plus, comme autrefois, pour centre de réunion, le foyer de la famille, successivement transmis de père en fils. Ces lois et ces mœurs ont détruit cette classe, si digne autrefois, de domestiques, hôtes prolongés de la maison, membres adoptifs de la famille dont ils étaient les auxiliaires actifs, vigilants, dévoués, puis les confidents, les amis honorés et enfin les pensionnaires retraités avec leur place réservée au coin du feu. Les domestiques du jour, mobiles, passagers, campés au mois, à la semaine, sont devenus, par l'effet de nos institutions et de nos mœurs, nos plus intimes ennemis, trop souvent agents actifs de destruction et de ruine.

(*A suivre.*)

Certain journal insinue aujourd'hui que les incendiaires « ont dû être soudoyés pour consommer des atrocités, terrifier les populations et réduire Paris à l'état de ruine immense, « afin que ce » qu'avaient dit les prophéties fût ac- » compli. »

Selon lui, « les événements qui s'accomplissent *doivent être* la mise à exécution d'une vengeance à long terme ! » .... la vengeance des adversaires de la République, naturellement.

C'est ce même journal qui, avant-hier, prétendait qu'on allait « peut-être calomnier la Commune. »

Nous ne voulons pas répondre à de pareilles insanités. Les hommes de bon sens, à quelque parti qu'ils appartiennent, savent ce qu'il faut en penser. Ils ne peuvent que plaindre les malheureux que la passion politique a amenés à un tel degré d'aberration.

A. R.

Nous assistons terrifiés à la fin d'une ville, presqu'à l'écroulement d'un monde.

Paris tombe pièce à pièce, monumens par monumens, incendié par la plus infernale bande qui ait laissé sa trace sanglante dans l'histoire. Le pétrole qui dévore, la mine qui éclate, le boulet qui troue et renverse, l'obus qui émiette et déchire : tout est bon à ces hommes de destruction, à ces fils parricides.

Tandis que l'armée, courageuse, héroïque et patiente, use de ses armes les moins terribles et ménage, au prix de son sang, la ville qu'elle vient délivrer, eux, ces fils de Paris, ils brûlent pour brûler, ils renversent par rage, ils détruisent par plaisir ! Les Tuileries brûlées ! le Louvre préservé par miracle ! l'Hôtel-de-Ville en feu ! Les ministères et leurs archives incendiés !

Paris ville libre ! » criaient ces malfaiteurs de la plume au début de l'insurrection. Ils peuvent crier aujourd'hui : « Paris ville morte ! »

Maintenant, c'est bien fini. On aura beau laver les ruisseaux rougis de sang, déblayer les décombres, relever les monuments, Paris a cessé moralement d'être la capitale de la France. Quand une ville peut renfermer tant de crimes et de folies, elle est condamnée à la déchéance, et si elle échappe maintenant au feu biblique du ciel, elle ne saurait échapper à la pitié et au mépris des hommes.

Les rois qu'on plaint ne règnent plus!

Nous n'osons plus, en présence de ces atrocités, dire un mot des coupables. Nous sentons que la douleur et l'indignation nous emporteraient. Mais c'est la honte au front que nous voyons se justifier la phrase de M. de Bismark, comptant sur la populace de Paris pour écraser, deshonorer et anéantir Paris.

Aujourd'hui, c'est fait ! » — Hector Pessard. (*Soir*).

CE QU'ON DIT A BERLIN.

Berlin, 24 mai.

Les nouvelles qui nous arrivent de Paris, épouvantent notre monde politique. Mais je constate qu'elles ne le surprennent pas. Elles me reportent avec une certaine vanité vers mes souvenirs de l'époque où, à la veille des premières négociations pacifiques tentées par M. Favre, je vous écrivais de Cologne, comment M. de Bismarck jugeait alors la situation de la France et pourquoi il refusait si obstinément de traiter avec ceux qui s'appelaient, en ce temps-là, le gouvernement français. L'opinion que j'émettais alors était non-seulement celle du chancelier, mais celle de quiconque en Allemagne observait froidement les symptômes de décomposition qui se manifestaient dans la nation française. On répétait partout à Berlin ce que je vous écrivais sur ces symptômes, sur l'impossibilite de laisser subsister la république telle qu'elle existait alors et sur l'imminence de la guerre civile et d'une guerre civile atroce si, par impossible, les armées allemandes quittaient la France en laissant derrière elles des nuées aussi chargées d'orages.

Ce que je craignais, ce qu'on craignait, quelques uns disent : ce qu'on espérait ici, est arrivé, avec cette différence seulement, que le chancelier ayant réglé l'évacuation de ses armées de telle sorte que la catastrophe devait éclater avant leur depart, cette catastrophe, qui pouvait atteindre l'Europe entière, n'atteint que la France.

Il y a eu peut-être dans tout cela une part due au hasard; mais il y en a une aussi qui est du domaine du machiavélisme du chancélier. Elle est devenue peut-être plus effroyable qu'il ne l'avait entrevue : mais qu'il l'ait prévue, je n'en ai jamais douté et j'en doute moins que jamais en entendant avec quel calme stoïque et presque satisfait, on parle ici de l'immense désastre de Paris.

Et cependant, il est bien sûr que ce désastre sera le signal de la chûte de la République, et la fin de cette propagande républicaine dont le prince de Bismarck a si peur ? Il est certain que l'épouvante est grande en France, que la fureur contre les communeux est montée à son paroxysme : mais il est moins certain que la majorité, au moins dans les villes, comprenne le lien logique qui, dans une population française, relie le principe républicain au prince socialiste.

Et d'ailleurs, malgré toutes les épouvantes de ces derniers jours, je ne vois nulle part encore en France de réaction monarchique franchement accusée et assez puissante pour imposer silence aux compétitions de personnes qui se font sur ce terrain.

A ce propos, voici quelques révélations que je tiens d'une source digne de toute confiance :

Les récentes conférences qui ont eu lieu dans le but d'amener la fusion entre les deux branches de la maison royale de France, sont loin d'avoir abouti. Dès le début de ces négociations, les princes d'Orléans, oncles du comte de Paris, se sont montrés très-disposés à entrer dans une combinaison qui subordonnait l'événement de la branche cadette au décès, sans enfants, du comte de Chambord. Mais le comte de Paris lui-même n'a jamais ratifié ces pourparlers. Il a, au contraire, formellement protesté contre toute subordination de ses droits; et en cela, il n'a fait qu'exécuter à la lettre, le testament politique de sa mère, la duchesse d'Orléans qui lui défend toute espèce de transaction avec la branche aînée. Plus tard, et à force d'instances dans lesquelles on cherchait à lui faire comprendre que le salut de la France devait prévaloir, même sur les dernières volontés de sa mère, le comte a consenti à retirer sa protestation; mais jamais il n'a voulu consentir à entrer directement et formellement dans la combinaison qu'on lui présentait.

Les affaires dynastiques étant en cet état, l'idée de la fusion avait lentement fait son chemin ; elle avait rallié non-seulement l'unanimité des légitimistes, mais encore bon nombre d'Orléanistes et même un considérable appoint parmi ceux des républicains de l'Assemblée de Versailles, qui s'accomoderaient aisément d'une monarchie si elle était accompagnée d'un large régime parlementaire. La fusion avait alors une incontestable majorité, et il n'y avait à attendre que la prise de Paris pour qu'elle s'imposât sans secousse et presque sans contradiction.

Survint alors le manifeste du comte de Chambord que vous connaissez. Si paternel que soit le ton de cette pièce, si grande et si belle que soit la politique qu'elle veut inaugurer, elle a eu le grand tort, aux yeux des fractions orléanistes et parlementaires, d'attacher par trop ouvertement l'autorité royale à la légitimité, et de n'admettre cette dernière que dans son sens étroitement et strictement historique. Grand nombre de ceux chez qui ces principes sont débordés par l'utilitarisme de ces temps-ci, ont alors tourné le dos à toute transaction, et on s'est remis à prêcher comme devant la « république honnête, » accompagnée de je ne sais quel parlementarisme contrôleur, dont la formule, à l'heure qu'il est, n'est pas encore trouvée.

Qu'adviendra-t-il de ces rêveries en face du lamentable spectacle que présente en ce moment la capitale? Que fera, en particulier, M. Thiers ? Je l'ignore absolument, — seulement, s'il est vrai, comme on l'assure, d'après les dernières dépêches venues de Versailles, qu'il serait sur le point de jeter M. Favre par-dessus bord, avant de commencer l'œuvre de reconstitution des pouvoirs réguliers, — il y a tout à parier que M. Thiers est à la veille de comprendre que ce n'est pas d'idées, mais de pouvoir, d'énergie, d'autorité, et puis qu'il faut dire le mot, que c'est d'une main de fer que la France a besoin.

En fait de nouvelles locales, j'ai peu de choses à vous apprendre. Le voyage de l'empereur à Ems, d'abord fixé à la fin de ce mois, est définitivement reculé au 25 juin. On en conclut que l'entrée triomphale de l'armée pourrait bien avoir lieu avant cette date, et notamment le 18 juin, anniversaire de la bataille de Wat-rloo. On le présume d'autant plus que les ordres qui viennent d'être donnés pour la rentrée des régiments de la garde, qui doivent marcher en tête de la colossale parade, sont combinés de telle sorte que ces régiments seront tous rendus à Berlin du 15 au 17 juin.

A propos de l'ordonnance de la fête, voici un petit detail qui, pour l'observateur, a son côté curieux. La troupe sera largement régalée par la municipalité de Berlin, qui, en outre, donnera à chaque homme une haute paie d'un thaler, plus, — dit l'arrêté, — *un cadeau* à chaque compagnie. Or, savez-vous ce que seront ces cadeaux ? Ce seront des livres, et quels livres ? Voici les titres de quelques-uns de ceux qui ont été choisis : L'histoire de l'Allemagne, par Draysen; les contes du moyen-âge, par Foreytag; la vie d'York, par Draysen; l'histoire de l'Allemagne, par Muller, etc., etc. — Le jour où l'armée Française sera en état de recevoir ces sortes de livres et de les appeler *des cadeaux*, il y aura lieu d'aviser; jusque là, pauvre France, mesure bien la distance qui te sépare de ces gens-là.

WILHELM MEYER.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 25 mai

Présidence de M. Jules GRÉVY

La séance est ouverte à 3 heures 40.

Il est donné lecture du procès-verbal, qui